



Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal se réunira le **lundi 23 février 2015 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants :

#### ORDRE DU JOUR

#### Séance publique

##### A. CONSEIL COMMUNAL

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
2. Division technique 3 – Plateforme de gestion administrative et de gestion des subventions – Travaux bâtiments – Marché de travaux – Logement de transit – Rue Célestin Pollet, 6 à Dottignies – Approbation de principe.
3. Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité – Communication du rapport 2014.
4. Bâtiment de la gare d'Herseaux sis rue des Cheminots – Bail emphytéotique – Conditions – Approbation.
5. Budget 2015 – Service extraordinaire – Lancement des marchés publics inférieurs à 8.500 € HTVA – Choix du mode de passation – Arrêt des conditions.
6. Zone de secours de Wallonie Picarde – Fixation de la dotation communale pour l'exercice 2015 - Communication.
7. Avance de trésorerie – Autorisation donnée au Collège communal.
8. Budget 2015 – Arrêté d'approbation du Service Public de Wallonie – Communication.
9. Service finances – Marchés publics - Marché de services – Financement des dépenses extraordinaires – Approbation des conditions et du mode de passation – Marché répétitif.
10. Service des archives – Marché de services – Numérisation des registres de population de Dottignies, Herseaux, Luigne et Mouscron de 1930 à 1976 – Approbation des conditions et du mode de passation.
11. Service culture – Marché de fournitures – Acquisition de mobilier destiné à équiper le Centre Marcel Marlier « Dessine-moi Martine » – Approbation des conditions et du mode de passation.
12. Division technique 2 – Marché de fournitures – 3 aspirateurs urbains destinés au service de la propreté publique – Approbation des conditions et du mode de passation.
13. Division technique 2 – Marché de fournitures – Eléments de podium modulable destinés au service animations et cérémonies – Approbation des conditions et du mode de passation.



14. Division technique 2 – Marché de fournitures – Bulbes, chrysanthèmes, arbres, arbustes, géraniums, pensées, bisannuelles, annuelles, vivaces, fougères, graminées ornementales et bambous – Approbation des conditions et du mode de passation.
15. N43 – Mouscron – Limitation de vitesse – arrêté ministériel – Avis à émettre.
16. Société de logement de service public – Société de logement de Mouscron – Composition du Conseil d’administration – Modification.
17. Commission Locale pour l’Energie – Communication du rapport d’activités annuel.

#### B. CONSEIL DE POLICE

1. Budget 2015 – Service extraordinaire – Lancement des marchés publics inférieurs à 8.500 € HTVA – Choix du mode de passation – Arrêt des conditions.
2. Personnel de la zone de police de Mouscron – Ouverture d’un emploi d’inspecteur de police dévolu au service d’enquêtes et de recherche.
3. Marché de services – Mission de consultance en télésurveillance urbaine – Approbation des conditions et du mode de passation.

### **Huis clos**

#### A. CONSEIL DE POLICE

Néant

#### B. CONSEIL COMMUNAL

1. Mise à disposition de personnel communal à la zone de secours de Wallonie Picarde – Approbation des conventions individuelles de mise à disposition.
2. Mise à disposition de personnel communal à l’asbl Mouscron-Logement A.I.S. – Approbation de la convention individuelle de mise à disposition.
3. Arriérés de loyers – Introduction de la procédure judiciaire – Mandat du cabinet « Espace Juridique Avocats » - Ratification par le Conseil communal d’une délibération de Collège communal.
4. Arriérés de loyers – Introduction de la procédure judiciaire – Mandat du cabinet « Espace Juridique Avocats » - Ratification par le Conseil communal d’une délibération de Collège communal.
5. Arriérés de loyers – introduction de la procédure judiciaire – Mandat du cabinet « Espace Juridique Avocats » - Ratification par le Conseil communal d’une délibération de Collège communal.
6. Enseignement communal fondamental – Acceptation de la démission d’une institutrice maternelle.
7. Enseignement communal fondamental – Réaffectation définitive d’une institutrice maternelle à mi-temps.
8. Enseignement communal fondamental – Ratification des décisions prises par le Collège communal en séance du 12 janvier 2015 concernant la désignation d’enseignantes temporaires.
9. Enseignement communal fondamental – Ratification de la décision prise par le Collège communal en séance du 26 janvier 2015 concernant la désignation d’enseignants temporaires.
10. Enseignement communal fondamental – Ratification de la décision prise par le Collège communal en séance du 2 février 2015 concernant la désignation d’enseignants temporaires.
11. Enseignement communal fondamental – Ratification de la décision prise par le Collège communal en séance du 9 février 2015 concernant la désignation d’enseignantes temporaires.
12. Institut Communal Secondaire – Cours de plein exercice – Désignation à titre temporaire d’un professeur de techniques du secrétariat dans l’enseignement secondaire – Ratification (4 délibérations).
13. Institut Communal Secondaire – Cours de plein exercice – Désignation à titre temporaire d’un professeur de sciences économiques dans l’enseignement secondaire inférieur – Ratification (2 délibérations).

14. Institut Communal Secondaire – Cours de plein exercice – Désignation à titre temporaire d'un professeur de comptabilité dans l'enseignement secondaire inférieur – Ratification (2 délibérations).
15. Institut Communal Secondaire – Cours de plein exercice – Désignation à titre temporaire d'un professeur de sciences éducatives dans l'enseignement secondaire supérieur – Ratification.
16. Institut Communal Secondaire – Cours de plein exercice – Désignation à titre temporaire d'un professeur d'éducation physique dans l'enseignement secondaire – Ratification (2 délibérations).
17. Institut Communal Secondaire – Cours de plein exercice – Désignation à titre temporaire d'un professeur de morale dans l'enseignement secondaire inférieur – Ratification.

Par ordonnance :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

C. DELAERE

A. GADENNE